

## L'insertion à 6 mois des apprentis sortant en 2019 et 2020 d'une formation professionnalisante dans l'académie de Nantes

Numéro 38  
Décembre 2021

Parmi les apprentis ligériens inscrits en 2018/2019 ou en 2019/2020 en dernière année d'études professionnelles, de niveau CAP à BTS, 40 % sont toujours en formation à la rentrée de l'année suivante. 70 % de ceux qui sont sortis du système scolaire sont en emploi salarié six mois après leur sortie. Plus le niveau de formation est élevé, plus les chances de trouver un emploi rapidement sont importantes. L'obtention du diplôme préparé favorise l'insertion professionnelle.

Mélanie BESNARD



**SEPP**  
SERVICE DE L'ÉVALUATION, DE LA  
PROSPECTIVE  
ET DE LA PERFORMANCE

### Insertion des jeunes : un projet innovant DEPP/DARES d'appariement de bases de l'éducation et du travail

InserJeunes est un système d'information obtenu par rapprochement de bases de données administratives «scolarité» (remontées administratives des inscriptions des élèves et des apprentis) et de bases de données «emploi» afin de calculer chaque année au niveau établissement (lorsque les effectifs sont suffisants) les indicateurs suivants :

- taux d'emploi des sortants de l'établissement et valeur ajoutée de l'établissement
- taux de poursuite d'études
- taux d'interruption en cours de formation

Il permet de se rapprocher de l'exhaustivité et de construire des indicateurs d'insertion à des niveaux très fins. Ces indicateurs sont disponibles à différents moments après la sortie du système éducatif (6 mois, 12 mois, 18 mois et 24 mois).

Ce système d'information a reçu pour sa construction un financement du Fonds pour la transformation de l'action publique (FTAP). Il permet de répondre à la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » de septembre 2018.

Les premiers résultats, concernant les jeunes sortant du système scolaire en 2018 et 2019, ont été diffusés début 2021.

Dans l'académie de Nantes, parmi les apprentis inscrits en 2018/2019 ou en 2019/2020 en dernière année d'un cycle professionnel, 40 % (+ 4 points par rapport au résultat national et + 3 points par rapport à la cohorte des sortants 2018 et 2019) sont toujours en formation l'année scolaire suivante, qu'ils redoublent leur année, poursuivent leurs études ou s'orientent vers une autre formation de tout niveau. C'est le cas de plus d'un élève sur deux de niveau CAP ou MC5. Pour les élèves en dernière année de Brevet Professionnel (BP), cette proportion est moindre (16 %) (figure 1a).

Les garçons restent davantage en formation après la fin d'un cycle professionnel en apprentissage que les filles : au niveau CAP (56 % pour les filles et 57 % pour les garçons), au niveau bac professionnel (29 % pour les filles et 40 % pour les garçons), au niveau BP (14 % et 18 %) et au niveau BTS (27 % et 28 %).

### 70 % des apprentis professionnels en emploi salarié 6 mois après leur sortie d'études.

Dans l'académie de Nantes, six mois après leur sortie du système scolaire, 70 % des élèves qui ne sont plus en formation sont en emploi salarié en janvier (+ 9 points par rapport au résultat national et - 1 point par rapport à la précédente cohorte). Plus le niveau de formation est élevé, plus les chances de trouver un emploi rapidement à la sortie de sa formation sont importantes. Au bout de 6 mois, 57 % (+ 5 points par rapport au résultat national) des élèves ligériens sortant d'un CAP sont en emploi, contre 70 % (+ 8 points par rapport au résultat national) de ceux sortant d'un bac professionnel, 82 % (+ 9 points par rapport au résultat national) pour les sortants d'un BP et 76 % (+ 7 points par rapport au résultat national) pour les sortants d'un BTS.

15,7 % d'apprentis sortent d'autres formations : MC5 (3,7 %), autre niveau 5 (2,4 %), MC4 (1,3 %), autre niveau 4 (6 %) et autre niveau 3 (2,3 %). Parmi les apprentis sortant d'une mention complémentaire de niveau 4, 81 % sont en emploi salarié 6 mois après leur sortie de formation.

La Sarthe et la Vendée se distinguent des autres départements de l'académie : la Sarthe avec 67 % (- 3 points par rapport au résultat de l'académie) des apprentis qui sont en emploi salarié six mois après leur sortie du système scolaire, la Vendée avec 45 % (+ 5 points par rapport au résultat de l'académie) des apprentis sortis d'une dernière année d'études qui sont toujours en formation l'année suivante (figure 1b).

### 1a - Poursuite de formation des apprentis après la fin d'un cycle professionnel et taux d'emploi à 6 mois selon la classe de sortie

	Toujours en formation <sup>1</sup> (%)	Taux d'emploi des sortants <sup>2</sup> (%)
CAP	57	57
MC5	53	71
Autre niveau 5	21	69
Bac pro	37	70
BP	16	82
MC4	11	81
Autre niveau 4	10	72
BTS	28	76
Autre niveau 3	49	74
<b>Ensemble</b>	<b>40*</b>	<b>70</b>
<i>National</i>	36	61

**Champ :** Inscrits en 2018/2019 et en 2019/2020 en dernière année de formation (pour la poursuite d'études) et sortants en 2019 et 2020 d'une dernière année de formation professionnelle en CFA, six mois après la fin des études (pour le taux d'emploi).

**Source :** Dares, Depp, InserJeunes

<sup>1</sup>**Taux d'élèves toujours en formation :** ratio entre l'effectif d'élèves toujours en formation en France (y compris les redoublants) et l'effectif de jeunes en dernière année de formation.

<sup>2</sup>**Taux d'emploi :** ratio entre l'effectif de sortants en emploi salarié en France à 6 mois et l'effectif de sortants (hors élèves toujours en formation)

**A noter :** Le champ du taux d'élèves toujours en formation est différent de celui du taux d'emploi. Le premier concerne tous les élèves en dernière année de formation alors que le second ne concerne que les élèves qui ne sont plus en formation. Ces deux taux ne peuvent donc pas s'additionner.

### 1b - Poursuite de formation des apprentis après la fin d'un cycle professionnel et taux d'emploi à 6 mois par département

	Toujours en formation <sup>1</sup> (%)	Taux d'emploi <sup>2</sup> (%)
Loire-Atlantique	38*	70
Maine-et-Loire	38*	72
Mayenne	42*	71
Sarthe	42*	67
Vendée	45*	70
<b>Ensemble</b>	<b>40*</b>	<b>70</b>

**Champ :** Inscrits en 2018/2019 et en 2019/2020 en dernière année de formation (pour la poursuite d'études) et sortant en 2019 et 2020 d'une dernière année de formation professionnelle en CFA, six mois après la fin des études (pour le taux d'emploi).

**Source :** Dares, Depp, InserJeunes

### Le diplôme : un atout dans l'insertion professionnelle

Tous niveaux confondus, 84 % des élèves en dernière année de formation professionnelle ne poursuivant pas leurs études ont obtenu leur diplôme. L'obtention du diplôme préparé permet d'obtenir un emploi plus facilement. Six mois après leur sortie du système éducatif, 72 % (- 2 points par rapport à la précédente cohorte) des apprentis ayant obtenu leur diplôme sont en emploi contre 62 % (- 1 point par rapport à la précédente cohorte) de ceux ne l'ayant pas obtenu. Cet avantage est plus net pour les sortants d'un CAP (61 % contre 46 %) que pour ceux sortant d'un BTS (77 % contre 74 %) (figure 2a).

On peut noter que dans les départements de la Mayenne et de la Sarthe, l'avantage est plus important (+ 13 points pour les diplômés) alors que dans le département du Maine-et-Loire l'écart est plus réduit (+ 8 points pour les diplômés) (figure 2b).

### 2a - Taux d'emploi à six mois par classe de sortie, selon l'obtention du diplôme (en %)

	Diplôme obtenu	Taux d'emploi (%)
CAP	Oui (83%)	61
	Non (17%)	46
MC5	Oui (85%)	72
	Non (15%)	66
Bac pro	Oui (82%)	71
	Non (18%)	62
BP	Oui (86%)	85
	Non (14%)	76
MC4	Oui (93%)	81
	Non (7%)	
BTS	Oui (84%)	77
	Non (16%)	74
<b>Ensemble</b>	<b>Oui (84%)</b>	<b>72</b>
	<b>Non (16%)</b>	<b>62</b>

### 2b - Taux d'emploi à six mois par département, selon l'obtention du diplôme (en %)

	Diplôme obtenu	Taux d'emploi (%)
Loire-Atlantique	Oui (85%)	72
	Non (15%)	62
Maine-et-Loire	Oui (85%)	75
	Non (15%)	67
Mayenne	Oui (80%)	72
	Non (20%)	59
Sarthe	Oui (81%)	69
	Non (19%)	57
Vendée	Oui (84%)	72
	Non (16%)	62
<b>Ensemble</b>	<b>Oui (84%)</b>	<b>72</b>
	<b>Non (16%)</b>	<b>62</b>

**Note :** L'information sur l'obtention du diplôme n'est pas connue pour tous les apprentis, ils sont exclus du champ pour cette figure.

**Champ :** Sortants en 2019 et 2020 d'une dernière année de formation professionnelle en CFA, six mois après la fin des études.

**Source :** Dares, Depp, InserJeunes

### Une insertion professionnelle moindre quand le représentant légal est sans activité.

Six mois après leur sortie du système scolaire, le taux d'emploi des jeunes ligériens dont le représentant légal est agriculteur exploitant (4 % des sortants) est supérieur à celui de l'ensemble (77 % contre 70 % pour l'ensemble) (figure 3). C'est aussi le cas pour les jeunes dont le représentant légal est ouvrier (72 %), artisan, commerçant, chef d'entreprise (72 %), employé (71 %) ou profession intermédiaire (71%). A l'inverse, pour les 7 % de jeunes sortants dont le représentant légal est sans activité, seuls 62 % ont trouvé un emploi 6 mois après la sortie du système scolaire. L'absence de réseau professionnel et l'éloignement du marché du travail des parents rendent plus difficile l'insertion professionnelle des jeunes.

### 3 - Taux d'emploi à six mois, selon la PCS du représentant légal (en %)

	Taux d'emploi (%)
Agriculteurs exploitants (4%)	77
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise (9%)	72
Ouvriers (28%)	72
Employés (23%)	71
Professions Intermédiaires (11%)	71
Cadres et professions intellectuelles supérieures (7%)	70
Retraités (1%)	67
Non renseigné (10%)	64
Autres personnes sans activité professionnelle (7%)	62
<b>Ensemble</b>	<b>70</b>

**Note :** Les données entre parenthèses représentent le poids de la PCS du représentant légal parmi l'ensemble des élèves.

**Champ :** Sortants en 2019 et 2020 d'une dernière année de formation professionnelle en CFA, six mois après la fin des études.

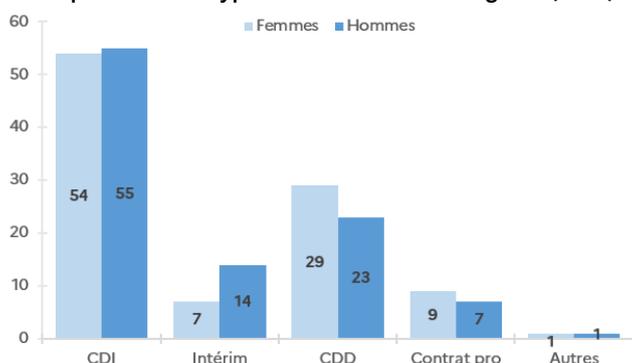
**Source :** Dares, Depp, InserJeunes

#### Les filles plus souvent en contrat à durée déterminée et les garçons en intérim.

55 % (+ 3 points par rapport à la cohorte précédente) des apprentis en situation de travail, quel que soit le niveau de diplôme, sont en contrat à durée indéterminée, 25 % en contrat à durée déterminée, 12 % en intérim, 7 % en contrat de professionnalisation et 1 % sur d'autres types de contrat. L'intérim est plus représenté chez les garçons, tandis que les filles sont plus souvent en CDD classique (figure 4). Les garçons sont, en effet, majoritaires dans les formations de la production (87 %). Or, au sein de ce secteur, les contrats temporaires prennent la forme d'intérim. Les filles sont, quant à elles, plus présentes dans les services (65 %) qui recourent plutôt aux CDD pour leurs contrats temporaires. Les jeunes qui ont poursuivi par un contrat de professionnalisation après leur formation initiale, sont plus représentés à l'issue de formations de niveau supérieur : 11 % pour les sortants de BTS contre 8 % en CAP, 10 % en bac professionnel et 5 % en BP.

Par ailleurs, 4 % des jeunes ont plusieurs emplois pendant la semaine de référence. Il peut s'agir de très courtes missions successives ou d'emplois simultanés. Pour les besoins de cette étude, un seul contrat par jeune a été retenu, en priorité le CDI ou le contrat le plus long.

#### 4 - Répartition des types de contrats selon le genre (en %)



**Champ :** Sortants en 2019 et 2020 d'une dernière année de formation professionnelle en CFA, en emploi six mois après la fin des études.

**Source :** Dares, Depp, InserJeunes

#### Moins d'un jeune sur dix travaille à temps partiel.

Lorsqu'ils sont en emploi, 8 % des jeunes ligériens travaillent à temps partiel (- 2 points par rapport au résultat national) mais cela concerne comme pour le national plus fréquemment les jeunes femmes (15 % contre 5 % des jeunes hommes).

La part des emplois à temps partiel est différente selon le niveau de formation. À la fin d'un CAP ou d'un baccalauréat professionnel, respectivement 25 % et 19 % des filles en emploi sont à temps partiel, contre 7 % et 4 % des garçons. À l'issue d'un cursus de BTS, ce type d'emploi est relativement moins fréquent : il concerne 10 % des anciennes apprenties et 4 % des anciens apprentis (figure 5).

#### 5 - Répartition des temps de travail parmi les apprentis en emploi salarié au mois de janvier par classes de sortie, selon le genre (en %)

	Femmes		Hommes		Ensemble	
	Temps plein	Temps partiel	Temps plein	Temps partiel	Temps plein	Temps partiel
CAP	75	25	93	7	89	11
MC5	82	18	96	4	93	7
Autre niveau 5	67	33	94	6	87	13
Bac pro	81	19	96	4	92	8
BP	90	11	98	2	95	5
MC4	92	8	99	1	98	2
Autre niveau 4	81	19	88	12	85	15
BTS	90	10	96	4	94	6
Autre niveau 3	84	16	91	10	89	11
<b>Ensemble</b>	<b>85</b>	<b>15</b>	<b>95</b>	<b>5</b>	<b>92</b>	<b>8</b>
<i>National</i>	83	17	93	7	90	10

**Champ :** Sortants en 2019 et 2020 d'une dernière année de formation professionnelle en CFA, en emploi six mois après la fin des études.

**Source :** Dares, Depp, InserJeunes

#### Une meilleure insertion professionnelle pour les garçons.

Quel que soit le niveau de formation, les garçons s'insèrent mieux dans le monde du travail que les filles. Au niveau CAP, ils ont un taux d'emploi, six mois après leur sortie du système scolaire, de 60 % et les filles de 47 % (13 points de différence). Au niveau BTS, l'écart est moindre avec un taux d'emploi à 76 % pour les garçons et de 74 % pour les filles (figure 6a). Les taux d'emploi globaux sont différents d'un secteur à l'autre : 71 % pour les sortants de formation relevant de la production et 67 % pour les services. L'écart est plus marqué pour le département du Maine-et-Loire (74 % pour la production contre 67 % pour les services). 63 % des filles à l'issue d'une formation du secteur de la production sont en emploi contre 73 % des garçons de ce secteur, tous niveaux confondus, et 68 % des filles à l'issue d'une formation du secteur des services sont en emploi contre 65 % des garçons de ce secteur, tous niveaux confondus (figure 6b).

#### 6a - Taux d'emploi au mois de janvier par classe de sortie selon le genre (en %)

	Femmes (%)	Hommes (%)
CAP	47	60
MC5	59	75
Autre niveau 5	57	75
Bac pro	64	72
BP	80	83
MC4	68	85
Autre niveau 4	71	73
BTS	74	76
Autre niveau 3	65	78
<b>Ensemble</b>	<b>67</b>	<b>72</b>
<i>National</i>	58	63

**Champ :** Sortants en 2019 et 2020 d'une dernière année de formation professionnelle en CFA, six mois après la fin des études.

**Source :** Dares, Depp, InserJeunes

## 6b - Taux d'emploi au mois de janvier par secteur de formation, selon le genre et la classe de sortie (en %)

	Production			Services		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
CAP	46	61	60	48	55	51
MC5	63	77	73	49	57	52
Autre niveau 5	66	76	75	53	65	56
Bac pro	60	75	74	65	61	64
BP	76	83	83	81	85	81
MC4	67	85	82			
Autre niveau 4	75	77	76	62	56	58
BTS	69	78	77	76	71	74
Autre niveau 3	60	79	75	66	78	73
Loire-Atlantique	60	72	71	68	66	67
Maine-et-Loire	64	75	74	68	64	67
Mayenne	69	72	71	69	74	71
Sarthe	59	69	68	66	61	65
Vendée	63	73	71	69	64	67
<b>Ensemble</b>	<b>63</b>	<b>73</b>	<b>71</b>	<b>68</b>	<b>65</b>	<b>67</b>
National	56	64	63	59	58	59

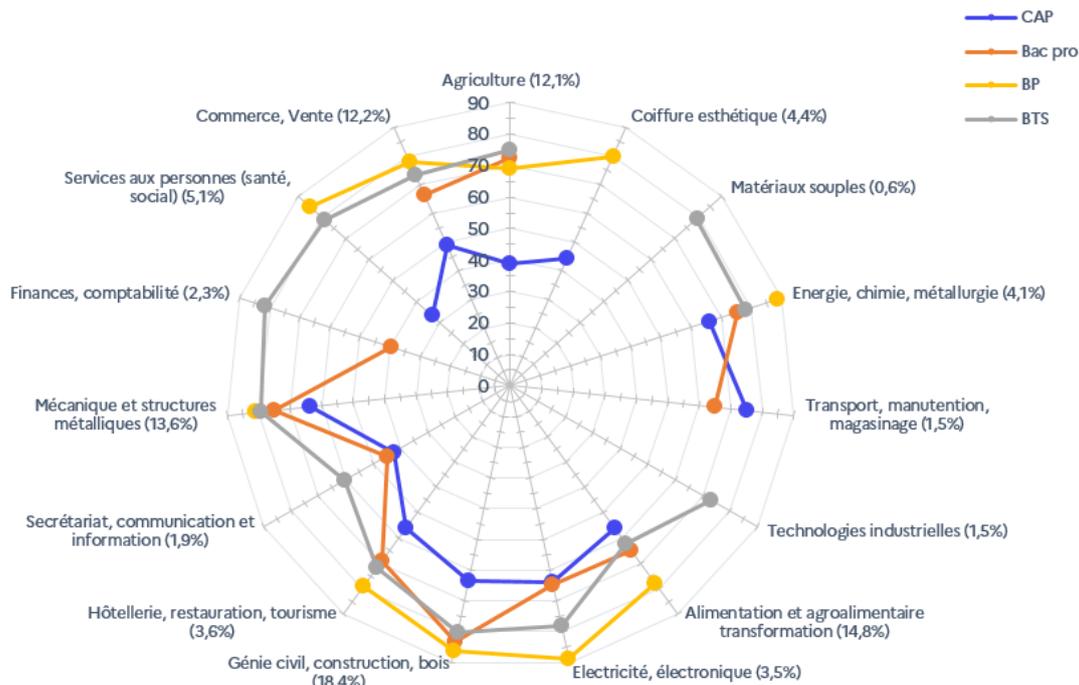
**Champ :** Sortants en 2019 et 2020 d'une dernière année de formation professionnelle en CFA, six mois après la fin des études.

**Source :** Dares, Depp, InserJeunes

## Une bonne insertion en «Energie, chimie et métallurgie»

L'insertion professionnelle dépend également de la spécialité de formation. Pour tous les niveaux de formation, les spécialités en apprentissage «Energie, chimie et métallurgie» et «Electricité, électronique» offrent la meilleure insertion sur le marché du travail avec respectivement 79 % et 76 % des jeunes en emploi au bout de 6 mois et concernent 8 % des élèves sortants. En regardant plus finement ces deux domaines de spécialités par niveau, c'est la mention complémentaire niveau 4 «Technicien en énergies renouvelables option énergie thermique» et le BP «Electricien» qui sont les plus insérants, avec respectivement 94 % et 89 % des jeunes en emploi au bout de 6 mois.

## 7 - Taux d'emploi au 1er janvier selon le domaine de spécialité et la classe de sortie, et le poids des spécialités (en %)



**Note :** Certaines formations ne sont pas affichées car les formations n'existent pas ou les effectifs sont trop faibles. Tous les effectifs par niveau de formation des spécialités «Services à la collectivité (sécurité, nettoyage)» et «Formations générales» sont trop faibles pour être affichés.

**Champ :** Sortants en 2019 et 2020 d'une dernière année de formation professionnelle en CFA, six mois après la fin des études.

**Source :** Dares, Depp, InserJeunes

### Bibliographie :

[DEPP - Note d'information n°21.43, décembre 2021](#)

**Directeur de la publication :** William MAROIS

Rectorat de Nantes  
SEPP  
Site Margueritte  
02 40 37 37 37  
8 rue du général Margueritte  
Nantes  
www.ac-nantes.fr